

DOSSIER

Une nouvelle équipe municipale

PAGE 4

@ Concours photo
«Merveille de la nature»
de Pauline Servasier



NAISSANCES

30/11
TISSIER Marceau, Pascal,
Jacques

01/01
LEBRETON Raphaël,
Mathéo, Gaëtan

09/03
HÉNAFF Zélie

MARIAGE

06/06
CHAPERON Alban
et Ophélie

DÉCÈS

06/11
TUAL Michel

25/03
EVEILLARD Joël

27/05
DAVID Patrick

31/05
AUBIN Gabriel

Selon les dispositions de l'article 9 du Code Civil, chacun a droit au respect de sa vie privée, en conséquence, les naissances, mariages et décès survenus dans une commune ne peuvent donner lieu à publication dans le bulletin municipal sans autorisation écrite des intéressés ou de leurs proches. En conséquence, si vous souhaitez voir apparaître une naissance, un mariage ou un décès dans la rubrique État Civil de « L'Hermitageois », merci de le signaler en Mairie. Un imprimé à remplir et à signer vous sera alors remis.

Responsable de la publication : Vincent LE BORGNE
Responsable de la rédaction : Alexandra HERRY
Conception réalisation : Gosselin design & digital -
Vern sur Seiche & Service communication.
Photos : Mairie et Associations.

Mesdames, Messieurs,

C'est la première fois que la nouvelle équipe municipale prend la plume dans L'Hermitageois. Nous le faisons avec émotion, et en pensant d'abord à vous, qui nous avez accordé votre confiance au mois de mars.

Nous traversons une époque où nous devons retrouver l'espoir en l'avenir, la confiance en nos institutions et l'entraide entre voisins. C'est précisément pour cela que le vivre-ensemble n'est pas un mot creux pour nous. Il se construit dans la durée, à travers les associations, les écoles, les services publics et tout ce qui crée du lien à L'Hermitage. Une commune comme la nôtre peut, à son échelle, en faire la démonstration.

L'Hermitage se vit à hauteur d'humain : on s'y croise au marché, devant l'école, à la médiathèque, dans un vestiaire de club, lors d'une assemblée d'association. Chacune de ces rencontres tisse un fil ; et c'est cette trame, faite de petits liens autant que de grands engagements, qui fait notre commune.

Si notre commune tient debout, ce n'est pas par hasard : des centaines de personnes y donnent un peu, beaucoup ou énormément. Aux bénévoles des associations, aux agents municipaux qui œuvrent pour la commune, à toutes celles et ceux qui prennent le temps d'aider, d'écouter, de transmettre : merci.

Pour notre part, nous abordons ce mandat dans un esprit d'équipe. Nous n'avons pas toutes et tous les mêmes parcours ni la même histoire, mais nous partageons une même envie : être disponibles, écouter, et avancer collectivement pendant les six années à venir. Chaque action, chaque projet n'aura de sens que si nous les portons ensemble.

Venez à notre rencontre, sur le terrain, en mairie, lors des réunions publiques.

À très bientôt.



Vincent LE BORGNE
Maire de L'Hermitage,
au nom de l'équipe municipale

édito

02 ÉTAT CIVIL

02 ÉDITO

04 DOSSIER SPÉCIAL

La nouvelle équipe municipale

08 INFOS MUNICIPALES

- Lactalis : nouvel accès pour les transporteurs
- Semaine de l'environnement
- Ils se sont installés
- Succès au rendez-vous pour le concours photo 2026
- Budget participatif
- L'automne à L'Hermitage
- Programme de la Médiathèque
- La rentrée à l'école de musique de la Flume
- Le Relais Information Jeunesse arrive à L'Hermitage
- Repas des aînés 2027
- Urbanisme : réglementation des clôtures
- Une nouvelle organisation pendant les travaux de la future cantine
- Chantier de la cuisine centrale
- Atelier pour les tout-petits

18 L'HERMITAGE EN IMAGES

20 INFOS ASSOCIATIVES

- Bourse aux vêtements de l'AIB
- Le HAC
- Le CC Rennes Métropole section L'Hermitage
- Association intercommunale : aide et soutien scolaire
- 81^e édition de la Fête du Parc
- HAC Basket
- Découvrez le club de country
- Rejoignez le HAC Fitness
- Découvrez la pratique du Vovinam Viet Vodao
- Les actions de l'association Hermitage Entraide et Solidarité
- Du producteur à votre assiette : et si vous rejoigniez l'AMAP ?
- OSCOR : une gouvernance renouvelée
- OA 35 : nouvelle saison, nouvelle dynamique
- Des temps forts à Tom Pouce
- UNC : un 8 mai

28 INFOS PRATIQUES

Calendrier des manifestations



La nouvelle équipe municipale

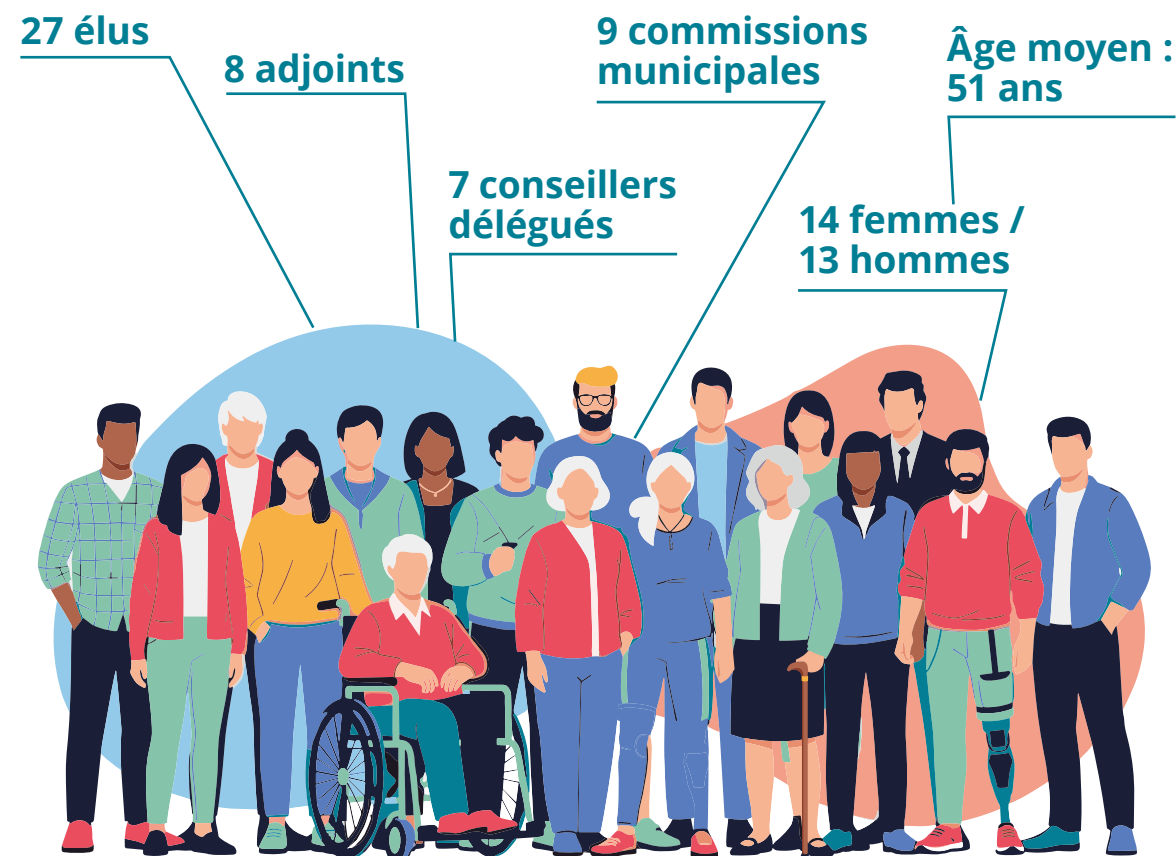
Élu maire lors du conseil d'installation du 20 mars dernier, Vincent Le Borgne s'est entouré d'une équipe renouvelée et engagée pour accompagner les habitants au quotidien.

Composé de 27 élus, dont 15 nouveaux conseillers municipaux, ce nouveau conseil reflète la diversité des parcours et des générations présentes sur le territoire. Ensemble, les élus porteront les projets du mandat autour de plusieurs priorités : le vivre-ensemble, la transition écologique, la proximité avec les habitants et le dynamisme communal.

La séance d'installation a notamment été consacrée à l'élection du maire et des adjoints ainsi qu'à la lecture de la charte de l' élu local, qui rappelle les principes de transparence, d'intégrité et d'engagement au service de l'intérêt général.

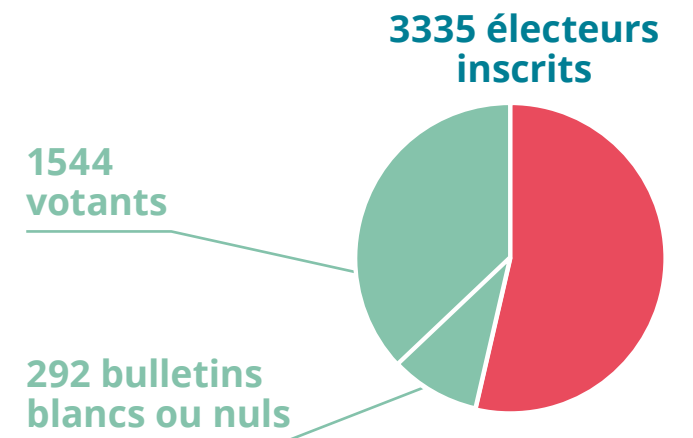
Le conseil municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la commune. Il vote le budget, décide des projets municipaux et définit les grandes orientations du mandat.

Le conseil municipal en quelques chiffres



Les résultats officiels des élections municipales de mars 2026

La liste « L'Hermitage : citoyenne, écologique et solidaire » a été élue avec 1252 voix.



« Faire vivre un L'Hermitage où l'on se parle, où l'on se connaît, et où l'on construit ensemble l'avenir de la commune »

Entretien avec le maire

Qu'est-ce qui vous a conduit à vouloir vous engager en tant que maire ?

Mon engagement est d'abord celui d'un habitant. J'ai 40 ans, je suis marié, père de deux enfants, ingénieur de métier. Je vis à L'Hermitage par attachement à cette commune à taille humaine, vivante, riche de ses associations et de ses services publics. Devenir maire, c'est accepter une responsabilité collective : être au service de toutes et tous, et porter en équipe un cap clair pour les six années à venir.

Quelles seront les priorités de ce mandat ?

Notre projet repose sur quatre convictions. Le vivre-ensemble d'abord : une commune où les habitants se croisent, se parlent et se connaissent, à travers les associations, la culture et les temps de rencontre. La transition écologique ensuite, conduite avec lucidité et pragmatisme, pour préserver notre cadre de vie. La solidarité, en restant attentifs à la petite enfance, à la jeunesse, aux seniors et à toutes celles et ceux qui en ont besoin. Enfin, une démocratie locale vivante, avec des

élus accessibles et des temps de dialogue réguliers. À cela s'ajoutent les engagements pris devant le conseil : un nouveau centre culturel ouvert à toutes et tous, un soutien aux associations qui sont le cœur battant de la commune, et la co-construction du L'Hermitage de demain.

L'équipe municipale a été renouvelée en partie. Comment avez-vous constitué ce collectif ?

Ce collectif s'est construit dans la durée. Dès le mois de novembre, nous avons engagé une démarche participative, faite de rencontres citoyennes, d'un questionnaire aux habitants et d'un travail en pôles thématiques. Au fil des mois, l'équipe a appris à se connaître et à travailler ensemble autour d'un projet partagé. C'est une équipe renouvelée, avec 15 nouveaux conseillers sur 27, des parcours et des générations divers, et la continuité précieuse des élus qui ont déjà servi la commune. Je veux saluer ce travail collectif.

Quel maire souhaitez-vous être ?

Un maire proche, accessible et à l'écoute. Je vois la fonction comme

celle d'un animateur : celui qui fait travailler ensemble l'équipe municipale, met en lien les habitants, les associations, les services et les partenaires, et veille à ce que le projet collectif avance. Un maire de dialogue, qui rassemble et prend ses décisions en équipe. Rien de cela ne se fera sans les adjoints, les conseillers et les agents municipaux, dont je tiens à saluer l'engagement et le sens du service public, ni sans les habitants eux-mêmes.

Quel message souhaitez-vous adresser aux habitants ?

À toutes et tous, merci pour la confiance que vous nous avez accordée. Nous prenons nos fonctions avec beaucoup de responsabilité et l'envie d'agir ensemble pour L'Hermitage : la faire grandir sans qu'elle ne perde son âme, et faire en sorte que chacune et chacun y trouve sa place. N'hésitez pas à venir à notre rencontre, sur le terrain, lors des réunions publiques, ou en sollicitant un rendez-vous. À très bientôt.

La parole aux élus, les raisons de leur engagement

Nathalie Jouet,
adjointe aux associations
et gestion des équipements
associatifs

Pourquoi avoir renouvelé votre engagement au sein du conseil municipal ?

En 2014, j'ai franchi une étape : après un engagement au sein des associations, je me suis investie comme conseillère municipale pour agir différemment et porter les initiatives de ma commune. J'ai souhaité renouveler cet engagement citoyen : poursuivre et consolider les réalisations des mandats précédents était important pour moi afin que les actions engagées portent pleinement leurs fruits.

Quel projet souhaitez-vous particulièrement porter ?

En tant qu'adjointe aux associations, je souhaite valoriser le bénévolat au sein de nos structures, transmettre cet engagement aux plus jeunes et renforcer le lien entre associations pour favoriser des projets communs et durables.

Loïc Canal,
adjoint à la culture

Qu'est-ce qui a motivé votre engagement au sein de l'équipe municipale ?

Depuis 2017, avec l'association Les Amis de la Zic, j'ai organisé des événements culturels, avec des moyens limités et une énergie 100 % bénévole. Face à la montée des attaques contre notre démocratie et l'État de droit, mon engagement s'est renforcé. La culture est pour moi un outil essentiel : elle rompt l'isolement, crée du lien, permet aux gens de se rencontrer pour découvrir que leurs différences sont une force. Rejoindre l'équipe municipale, c'est passer à l'action, à plus grande échelle.

Comment souhaitez-vous

rapprocher la culture des habitants ?

Aujourd'hui, L'Hermitage manque d'équipements modernes pour accueillir spectacles, expositions, concerts... Notre médiathèque est limitée dans son espace. Il est urgent d'investir dans des infrastructures adaptées pour accueillir la culture dans toute sa diversité.

Nous pourrions alors proposer des événements pour tous les âges, tous les goûts : musique, humour, théâtre, défilés de mode, cinéma, jeux vidéo, art culinaire, magie... Mais cela ne suffit pas, il faut aussi amener la culture dans la rue, les parcs, les places publiques, la rendre visible, accessible, et surtout incontournable dans le quotidien des Hermitageois et Hermitageoises.

Claude Fontaine,
conseillère déléguée
à l'économie locale

Quel est votre état d'esprit pour votre premier mandat ?

J'aborde ce premier mandat avec enthousiasme et motivation. C'est une nouvelle expérience donc il y a forcément beaucoup de choses à découvrir, mais c'est aussi ce qui est intéressant.

J'ai surtout envie de m'investir concrètement pour la commune, d'être à l'écoute et de participer à des projets utiles pour les habitants.

Pourquoi avez-vous souhaité vous engager pour l'économie locale ?

J'ai souhaité m'investir sur les questions d'économie locale parce que ce sont des sujets très concrets, qui touchent directement le quotidien des Hermitageois.

Les commerces, les artisans, le marché et les entreprises locales participent vraiment à la

dynamique et à la convivialité de notre commune.

Je trouve important d'être à l'écoute de leurs besoins et de soutenir les initiatives qui permettent de rendre le cadre de vie encore plus attractif et animé.

Sébastien Ferré,
conseiller délégué
à la sécurité et aux
relations au personnel

Qu'est-ce qui vous a donné envie de poursuivre votre investissement pour la commune ?

Mon engagement repose avant tout sur l'envie de continuer à contribuer à la vie quotidienne des Hermitageoises et Hermitageois. L'expérience de mon premier mandat m'a permis de mieux comprendre son fonctionnement, le travail avec les autres communes de Rennes Métropole ainsi qu'avec nos agents. Le renouvellement de l'équipe apporte de nouvelles idées et une dynamique renouvelée, dans une phase naturelle de construction collective. J'ai souhaité poursuivre cet engagement tout en gardant un équilibre avec ma vie professionnelle et personnelle, même si cela demande du temps en dehors de ces cadres.

Quelles sont vos priorités pour renforcer le vivre-ensemble ?

Le vivre-ensemble passe par une commune où chacun trouve sa place et peut s'exprimer dans un climat de respect et de confiance. Je suis attentif aux échanges et à l'écoute de nos agents. Valoriser leur travail et favoriser des relations de confiance contribue aussi à renforcer la cohésion collective et le service aux habitants de notre commune.

Le trombinoscope de l'équipe municipale

Élu en mars 2026, le conseil municipal est composé de 27 membres : le Maire, 8 adjoints et 18 conseillers municipaux. Ensemble, ils travaillent pour garantir le bon fonctionnement de la commune et répondre aux besoins des habitants.



Vincent Le Borgne,
Maire
Finances et prospective



Michel Ecollan,
1^{er} adjoint
Vie quotidienne,
services techniques
et gestion du personnel



Nathalie Jouet,
2^e adjointe
Associations
et gestion des équipements
associatifs



Manuel Jouanny-Ramey,
3^e adjoint
Enfance, jeunesse et éducation



Anne Lemoine,
4^e adjointe
Solidarités, seniors,
démocratie locale et expatriés



Loïc Canal,
5^e adjoint
Culture



Sophie Riand-Coliaux,
6^e adjointe
Tranquillité, santé, projets participatifs,
fêtes et cérémonies, location de salles



Alain Poislane,
7^e adjoint
Urbanisme



Sandie Nobé,
8^e adjointe
Environnement et transports



Emiliana Preis,
Conseillère déléguée
au Conseil Municipal des Jeunes



Elowen Berthelier,
Conseiller délégué aux
15 - 25 ans



Claude Fontaine
Conseillère déléguée à
l'économie locale



Dorothée Le Bail Chevreau,
Conseillère déléguée à la
petite enfance



Didier Dugué,
Conseiller délégué à l'eau
et rivières



Alexandra Herry,
Conseillère déléguée à la
communication



Sébastien Ferré,
Conseiller délégué à la
sécurité et aux relations
au personnel



Thibault Cordier,
Conseiller municipal



Rolande Juet,
Conseillère municipale



Djibril Dafé,
Conseiller municipal



Alexandre Epert,
Conseiller municipal



Annick Bidaux,
Conseillère municipale



Mathias Langner,
Conseiller municipal



Céline Le Behec,
Conseillère municipale



Véronique Moussart,
Conseillère municipale



Karine Raoul,
Conseillère municipale



Frédéric Legrand,
Conseiller municipal



Jean-Marc Tillon,
Conseiller municipal

Service
communication



Lactalis : nouvel accès pour les transporteurs

Durant de nombreuses années, le trafic routier à destination de la laiterie Lactalis passait par le parking situé devant la gare et empruntait le pont de chemin de fer.

Dès 2008, des pourparlers se sont engagés avec la société laitière afin de créer un accès par la rue de Montfort en empruntant une voie à l'ouest de l'espace Le Maout. La commune a participé à la création de cette route en échange d'une cession gratuite du terrain par Lactalis. Cette transaction a reçu l'accord des directeurs de l'usine mais est restée bloquée au niveau du siège de Laval.

Le projet n'avancant pas, la commune a alors sollicité le concours de la métropole. En 2019, celle-ci, en accord avec Lactalis, a acheté les terrains de ce qui est aujourd'hui la ZA Margat afin d'y installer une zone artisanale.

Lors de la création de cette zone, il a été acté que la métropole construisait la voie d'accès pour les livraisons laitières entre la rue de Montfort et l'entrée de la laiterie.

La société Lactalis prenait, quant à elle, à sa charge les travaux d'aménagement dans son enceinte.

Depuis le 1^{er} juin, le trafic routier poids lourds lié à la laiterie n'emprunte plus ni le pont ferroviaire ni la place de la Gare. Il est désormais détourné vers la rocade nord et le rond-point des Mares Noires. Cette déviation devrait fortement améliorer la circulation dans le centre-ville de L'Hermitage et sécuriser l'accès à la gare.

Pour mémoire, cette réalisation, qui aura pris 20 ans, a été deux fois plus rapide que la création de la rocade nord... C'est sans doute ce que l'on appelle le « temps long de l'investissement public ».



Michel Ecollan,
Adjoint à la vie quotidienne,
services techniques
et gestion du personnel



Alain Poislane,
Adjoint
à l'urbanisme



Semaine de l'environnement

Du 30 septembre au 7 octobre, L'Hermitage se met au vert et propose une semaine d'animations autour de l'environnement, du recyclage et de la nature. Petits et grands sont invités à découvrir, expérimenter et s'amuser autour de gestes simples pour la planète.

Tout au long de la semaine,

plusieurs rendez-vous sont proposés : exposition, ateliers créatifs, animations, actions de sensibilisation... et bien d'autres surprises !

Le temps fort de la semaine aura lieu le vendredi 2 octobre avec une grande fête de l'environnement sur la place Saint Avit. Un moment convivial

autour de la sensibilisation à l'environnement, avec des animations et des temps d'échange proposés tout au long de l'après-midi.

Suivez la commune sur les réseaux pour ne pas manquer le programme à venir !



Amina Rahal,
responsable
Médiathèque



Jérôme Contréras,
directeur
du Pôle Enfance
Jeunesse Éducation

02 99 64 01 86
06 47 87 81 86

CONTACT

Ils se sont installés...

Open M, une entreprise locale au service de vos menuiseries



Pouvez-vous nous parler un peu de votre parcours et de ce qui vous a donné envie de vous installer à L'Hermitage ?

Suite à sept années de travail en tant qu'employé chez Hermit'Alu, un acteur essentiel depuis des décennies à L'Hermitage, j'ai pris la décision de fonder ma propre entreprise en 2022. Hermit'Alu m'avait permis d'acquérir une expérience significative dans l'installation de menuiseries en aluminium, bois et PVC. C'est tout naturellement que j'ai souhaité m'installer à mon compte, ici, sur ma commune.

Initialement gérant et installateur, je souhaitais demeurer étroitement lié à mes clients, qu'il s'agisse de particuliers ou de professionnels locaux.

Depuis, l'équipe s'est agrandie. En septembre 2025, un jeune de la commune, Maxime Hervé, a rejoint l'effectif en débutant un contrat d'alternance au CFA de Montgermont en tant que poseur. En janvier 2026, Quentin Bauducel expérimenté dans ce même domaine, devient associé de l'entreprise Open M.

Comment décririez-vous votre entreprise et ce qui la distingue ?

L'entreprise Open M vous soutient dans l'ensemble de vos travaux liés aux menuiseries extérieures, à la pose de parquets et à l'aménagement intérieur. En réponse à vos besoins, la société vous oriente et vous soutient tout au long de vos projets. Open M est actif sur le bassin rennais ainsi que sur le département 35.

Dans le but de soutenir la région, elle privilégie l'approvisionnement local en menuiserie et fermetures. Tous nos travaux bénéficient de la garantie décennale, qui témoigne de notre sérieux et de la qualité de notre travail.

Pour toute demande de travaux, si vous recherchez une entreprise locale à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter.

open.menuiserie@gmail.com
07 65 66 98 08
<https://www.open-m.fr>

CONTACT

BTR Ingénierie vous accompagne dans vos projets immobiliers



Pouvez-vous nous parler un peu de votre parcours et de ce qui vous a donné envie de vous installer à L'Hermitage ?

Après une licence de Droit et un Master 2 dans le montage d'opérations immobilières, j'ai exercé 6 ans dans la construction en tant que salarié. Dans la lignée de l'expérience acquise, j'ai décidé de créer l'entreprise BTR Ingénierie en 2020.

Lorsque j'ai déménagé à L'Hermitage avec ma compagne, j'ai tout naturellement décidé d'y installer ma société.

L'entreprise intervient sur tout le Grand Ouest.

Comment décririez-vous votre entreprise et ce qui la distingue ?

BTR Ingénierie est un cabinet de maî-

trise d'œuvre : nous concevons et réalisons clé-en-main votre projet immobilier, en neuf ou en rénovation, avec une spécialisation toute particulière pour les bâtiments professionnels (bureaux, maisons de santé, locaux d'activités...).

Nous assurons également des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'apporter à nos clients un accompagnement global dès les premières études.

Chaque projet est unique, et c'est ce que nous aimons : réfection complète d'une couverture industrielle, surélévation, aménagements intérieurs spécifiques, bâtiments neufs aux dernières normes...

Quels sont vos projets ou vos envies pour les prochains mois ?

Depuis plusieurs années, je suis éga-

Contact@btr-ingenierie.fr
09 83 09 92 99
<https://btr-ingenierie.fr>

CONTACT

lement enseignant en Master dans une école qui forme aux métiers de la construction. Transmettre et se former est essentiel dans nos métiers qui évoluent rapidement dans un environnement réglementaire exigeant.

BTR Ingénierie poursuit son développement avec cette logique : consolider ses savoir-faire et les mettre au service de projets innovants.

Commerçant dynamique de L'Hermitage, **Ludovic Jouffe**, boulanger de l'Atelier des Gourmandises, place Saint Avit, nous a quittés récemment.

Très impliqué dans la vie locale, il a contribué par son activité et sa présence à la vitalité du centre-bourg. Son accueil et son sens du contact en faisaient un commerçant apprécié des Hermitageois et des habitués de la boulangerie. La municipalité tient à saluer son engagement et à adresser ses pensées à sa famille, à ses proches ainsi qu'à l'ensemble de son équipe.



Merveille de la nature



Eucalyptus au milieu de plantations de camélia Sinensis



Le Berceau lunaire

Succès au rendez-vous pour le concours photo 2026 !

L'édition 2026 du concours photo de la ville a rencontré un franc succès, témoignant une nouvelle fois de la vitalité créative de notre commune. Cette année, **35 passionnés de photographie** ont accepté de relever le défi, rassemblant 98 photos au total, pour poser leur regard sur un thème à la fois intemporel et inspirant : « **L'arbre** ».

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des participants pour leur implication et la remarquable qualité de leur travail.

Un choix difficile pour le jury

Face à la diversité et à la beauté des clichés proposés, la tâche du jury s'est révélée particulièrement délicate. Chaque membre apporte sa propre sensibilité et son regard artistique ; des choix par nature subjectifs, rendus plus complexes encore par le

nombre croissant de participations cette année. Si de nombreuses œuvres ont captivé l'attention, certaines se sont particulièrement démarquées par leur originalité, leur lumière ou leur composition.

Après de longues délibérations, le jury a sélectionné 30 photographies, et a eu le plaisir de décerner trois distinctions majeures :

- **1^{er} prix** : « Merveille de la nature » par M^{me} Pauline Servasier
- **2^e prix** : « Le Berceau Lunaire » par M^{me} Ana Da Cruz
- **3^e prix** : « Eucalyptus au milieu de plantations de camélia Sinensis » par M. Ferdinand Gassot

Félicitations à eux ! Comme le veut la tradition, ces trois lauréats auront le privilège d'intégrer, s'ils le souhaitent, le jury de la prochaine édition en 2027.

L'exposition se prolonge jusqu'à fin septembre !

Vous avez déjà pu croiser ces magnifiques clichés au fil de vos balades estivales dans différents lieux de la ville. Bonne nouvelle, il reste encore quelques jours pour en profiter ! L'exposition reste visible jusqu'à la fin du mois de septembre, l'occasion idéale pour la découvrir ou la redécouvrir.



Sophie Riand-Colliaux, Adjointe à la tranquillité, santé, projets participatifs, fêtes et cérémonies, location de salles

Budget participatif 2026 : déposez vos projets !

Exceptionnellement, cette édition 2026 se déroulera du 21 septembre 2026 jusqu'au premier trimestre 2027.

La Ville de L'Hermitage dédie une enveloppe de 15 000€ pour financer les projets imaginés et votés par les habitants.

Qui peut participer ?

Tout habitant de L'Hermitage de plus de 14 ans. Les dossiers (papier ou numérique) sont à retirer et à déposer en Mairie ou sur le site internet de la commune.

Les 4 grandes étapes :

- Du lundi 21 septembre au dimanche 15 novembre 2026 : information et dépôt des dossiers.
- Du lundi 16 novembre au vendredi 8 janvier 2027 : analyse des projets par une commission d'élus et d'experts (des ajustements pourront être proposés aux porteurs).
- Du lundi 1^{er} février au dimanche 7 mars 2027 : vote des habitants.

- Mi-mars 2027 : annonce des résultats pour une réalisation l'année suivante.

Les critères essentiels de recevabilité

Votre projet doit :

- Relever des compétences de la Ville et se situer sur la commune.
- Être d'intérêt général, respectueux de l'environnement et non discriminatoire.
- Concerner des dépenses d'investissement (pas de frais de fonctionnement ni d'achat de terrain).
- Entrer dans l'une des thématiques : culture, environnement, solidarité, citoyenneté, intergénérationnel, vivre-ensemble ou aménagement.

Les membres de la commission ne peuvent pas déposer de projet.

Comment fonctionnera le vote ?

Les projets retenus seront publiés sur le site de la Ville. Les Hermitageois (dès 14 ans) voteront en mairie ou en ligne. Chaque habitant vote une seule fois pour 3 projets différents selon un système de points :

- 1^{er} choix : 10 points
- 2^e choix : 5 points
- 3^e choix : 1 point

À vous de jouer pour enrichir L'Hermitage !

Sophie Riand-Colliaux, Adjointe à la tranquillité, santé, projets participatifs, fêtes et cérémonies, location de salles

L'automne à L'Hermitage

Dès septembre, l'automne s'installe à L'Hermitage. Alors que les arbres se parent d'or, une transition commence : c'est une période essentielle pour la biodiversité locale.

Sous terre, la promesse des couleurs

La sève descend alors que le sol, encore chaud et humide, favorise l'enracinement : c'est la période idéale pour planter arbres et arbustes. C'est aussi l'heure des bulbes (crocus, muscaris) qui s'installent pour préparer les floraisons du printemps.

Ce buffet précoce est vital : sans pollinisateurs, près de 80 % de nos plantes et cultures disparaîtraient. C'est pourquoi il est essentiel de fleurir notre avenir.

Au jardin, des refuges pour nos petits voisins

Les animaux cherchent leurs quartiers bien avant le gel. Un tapis de feuilles mortes ou un tas de branches offre un nid thermique parfait pour les hérissons et les insectes. Plus haut, les écureuils s'activent pour stocker leurs noisettes. Laisser des zones plus naturelles au jardin permet ainsi de

préserver des sources de nourriture et d'abris pour la faune locale. Un désordre bienveillant qui sauve des vies.

Une commune investie pour le vivant

La municipalité déploie de nombreux refuges sur le territoire : hôtels à insectes, gîtes pour papillons et chauves-souris, abris à écureuils et nichoirs à oiseaux, notamment pour les mésanges qui luttent contre la chenille processionnaire. Ouvrez l'œil lors de vos balades ! En reproduisant ces bonnes pratiques, vous faites de L'Hermitage un magnifique écrin de vie.

Chacun peut, à son échelle, adopter ces gestes simples qui contribuent à préserver et enrichir la biodiversité.



Sandie Nobé, Adjointe à l'environnement et transports

PROGRAMME Médiathèque

SEPTEMBRE



Mercredi 9 septembre L'Heure des P'tits Lecteurs

À l'approche de la rentrée, venez partager un doux moment autour d'histoires et de comptines sur l'école et la crèche. Une belle occasion pour les enfants de découvrir ou de retrouver cet univers en s'amusant.

- À 10h30 : pour les 0-3 ans
- À 11h : pour les 4 ans et plus
- Sur inscription. Places limitées.

Vendredi 18 septembre Braderie de livres

La médiathèque vous donne rendez-vous pour sa braderie le vendredi 18 septembre à partir de 16h30, place Saint-Avit. Venez chiner parmi un large choix de documents et leur offrir une seconde vie !

- BD, romans et documentaires : 1€
- CD : 0,50€
- Revues : 0,20€

En cas de pluie, la braderie sera déplacée à la salle Xavier Grall.

OCTOBRE

Mercredi 14 octobre L'heure des P'tits Lecteurs

L'automne s'invite à la médiathèque ! Venez écouter de belles histoires et fredonner des comptines aux couleurs de la saison : feuilles qui dansent, animaux de la forêt, pluie, vent et trésors d'automne seront au rendez-vous.

- À 10h30 : pour les 0-3 ans
- À 11h : pour les 4 ans et plus
- Sur inscription. Places limitées.

Samedi 17 octobre Spectacle « La poulette qui voulait faire une tarte aux pommes »

Pour fêter la naissance de son poussin tout neuf la poulette invite ses amis. Au menu : une tarte aux pommes ! Mais quel travail ! Qui va l'aider ? Une randonnée à la ferme en comptines et en chansons. Un spectacle animé par la compagnie Blablabla et Tralala.

- Sur inscription. Places limitées.
- 10h30 • 0-4 ans

Jeudi 22 octobre Apéro littéraire

Vous aimez découvrir de nouveaux auteurs, partager vos coups de cœur et échanger autour de vos lectures ? Participez à notre apéro littéraire à 18h ! Cette rencontre conviviale vous permettra de découvrir en avant-première une sélection des nouveautés de la rentrée. Les participants auront le privilège d'emprunter et de lire ces ouvrages, spécialement réservés à l'événement, avant de revenir les présenter et en discuter lors de ce moment d'échange.

- Sur inscription. Places limitées.



Vendredi 30 octobre Soirée Halloween

Petits monstres de L'Hermitage, la médiathèque vous donne rendez-vous pour une soirée pleine de frissons et de magie de 20h à 21h. Les enfants de 4 à 8 ans sont invités à venir écouter des histoires frissonnantes, découvrir de mystérieuses potions magiques et assister à quelques tours de magie surprenants dans une ambiance ensorcelante. Pour une immersion totale dans l'univers d'Halloween, les enfants sont invités à venir déguisés.

- Sur inscription. Places limitées
- 4-8 ans

La médiathèque recherche des bénévoles

La médiathèque est à la recherche de bénévoles souhaitant participer à la vie du lieu et contribuer à son bon fonctionnement.

Les missions proposées sont variées : retour et rangement des documents, petites réparations de livres, et accompagnement du public avec des conseils et une aide dans leurs recherches.

Nous recherchons notamment des bénévoles disponibles sur les temps d'ouverture de la médiathèque :

- Lundi de 17h à 18h30
- Mercredi matin de 10h à 12h et après-midi de 15h30 à 17h30
- Vendredi de 17h à 18h30
- Samedi de 10h à 12h

Une participation régulière d'au moins deux créneaux par mois est souhaitée.

Pour plus d'information :
02 99 64 01 86
mediatheque@ville-lhermitage.fr



C'est la rentrée à l'école de musique de la Flume !

L'école de musique de la Flume est un établissement public intercommunal dont le siège social se situe à Le Rheu. Elle dispense des cours de musique à partir de 4 ans (jardin musical) jusqu'à l'âge adulte. Des parcours différenciés adaptés à la disponibilité et aux envies de chacun sont proposés pour découvrir ou apprendre un instrument parmi une vingtaine enseignés ou la technique vocale. Des orchestres et chorales de différents styles accueillent également les musiciens amateurs de tous âges. L'école intervient aussi dans la commune avec le dispositif « musique à l'école » et la sensibilisation des écoliers par les musiciens intervenants.

À L'Hermitage les cours se déroulent à La Commanderie.

Portes ouvertes à Le Rheu le mercredi 9 septembre de 16h30 à 19h et reprise des activités le 14 septembre.

Nouveau cette année : « Atelier rythme et percussion pour les 8 à 12 ans » le mercredi de 10h à 10h45 à Le Rheu.

Renseignements et inscriptions en ligne tout le mois de septembre sur www.laflumemusique.com

02 99 78 67 97

info@laflumemusique.com

CONTACT

Besoin d'un coup de pouce ? Le Relais Information Jeunesse arrive à L'Hermitage !

La commune de L'Hermitage expérimente un nouveau service dédié aux jeunes : le Relais Information Jeunesse (Relais IJ).

Son principe est simple : proposer un lieu d'information gratuit, anonyme et confidentiel, ouvert à tous les jeunes de 11 à 30 ans, pour les aider dans leurs questions du quotidien.

Un lieu pour poser ses questions... et trouver des réponses

Orientation, emploi, logement, santé, mobilité, projets, vie quotidienne... le Relais est là pour accompagner les jeunes et leur permettre de trouver rapidement des informations fiables et adaptées. Au programme :

- Accueillir les jeunes pour un 1^{er} niveau d'information,
- Sensibiliser les jeunes aux ressources du réseau IJ,

- Faire du lien avec le réseau IJ local.

Chaque jeune pourra poser ses questions et y trouver des informations claires et des personnes à son écoute qui pourront lui donner des réponses adaptées et l'orienter vers les bonnes ressources.

Le Relais IJ est aussi pensé pour être un point de repère pour les professionnels, les bénévoles et les familles qui accompagnent les jeunes au quotidien.

Un relais local

Le dispositif est porté par le service jeunesse de la commune.

Jérémy Sadoc en est le référent. Formé par le 4bis-IJ et le CRIJ Bretagne, il assure ce rôle et travaille en lien avec les autres relais de la métropole.

Contact :
jeunesse@ville-lhermitage.fr
07 86 22 77 06

Un réseau déjà bien présent sur la métropole

Ce dispositif est actuellement expérimenté dans 14 structures de la métropole rennaise, dont L'Hermitage, aux côtés notamment d'Acigné, Betton, Bourgbarré, Bruz, Le Rheu, Pacé ou encore Rennes.



Jérémy Sadoc
Maison des Jeunes



Repas des aînés 2027

Le traditionnel repas des aînés de la commune se tiendra le samedi 16 janvier 2027, à la salle du Vivier. En raison des travaux de rénovation de la cantine scolaire qui entraîneront l'indisponibilité de l'espace Le Maout au cours de l'année, cette édition se déroulera exceptionnellement à l'espace Le Vivier.

Compte tenu de la capacité d'accueil limitée de la salle, le nombre de participants est fixé à 250 personnes maximum. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de réception des réponses.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour partager ce moment de rencontre et de convivialité.

Afin de faciliter l'organisation de cette journée conviviale, nous vous remercions de bien vouloir retourner le coupon-réponse ci-dessous avant le **15 décembre 2026**.



Anne Lemoine,
Adjointe aux solidarités,
seniors, démocratie
locale et expatriés

Jérémy Martin,
Gestionnaire
CCAS/PAE

Bulletin d'inscription au repas des aînés

Pour les conjoints qui n'ont pas encore **74 ans** et qui souhaitent participer à ce repas, il sera demandé la somme de **30 €** à régler à réception de la facture.

Vous

Nom
Prénom
Date de naissance
Adresse
Tel

Votre conjoint

Nom
Prénom
Date de naissance

- ☐ Participera au repas des aînés du 16 janvier 2027
☐ Ne participera pas au repas des aînés du 16 janvier 2027
Coupon à retourner en mairie avant le **1^{er} décembre 2026**.

Urbanisme : réglementation des clôtures

Chaque clôture s'inscrit dans une situation urbaine et paysagère spécifique et doit tenir compte de l'environnement existant dans sa composition, ses dimensions et le choix des matériaux afin de garantir la qualité d'ensemble de l'espace public commun à tous.

Les évolutions depuis janvier 2023 :

- Clôtures végétales (haies) privilégiées,
- Emploi de matière plastique tel que le PVC désormais interdit (hors portail et grillage plastifié) au profit du composite, bois, alu...,
- Limite séparative (entre 2 propriétés privées) : hauteur maximale abaissée à 1.80m,
- Un guide des recommandations est disponible sur notre site internet : rubrique urbanisme – règlement d'urbanisme. Vous y trouverez des conseils pour concevoir votre projet et des fiches avec des exemples concrets.

Le claire-voie

Le claire-voie est un dispositif qui limite l'effet d'opacité des linéaires de clôtures : il alterne entre espacement plein et vide, tout en préservant l'intimité des jardins. Un dispositif à claire-voie est composé d'éléments espacés créant une alternance de pleins et de vides comprenant 50% minimum de vide. Il ne comporte pas de lames de

Règlement d'urbanisme

Pour connaître les conditions pour lesquelles le dépôt d'une demande est obligatoire, scanner le QR code.



remplissage. La largeur maximale de chaque élément plein est limitée à 1 mètre.

Les plaques de soubassement à l'exception du soutènement des terrains existants ou remblayés, sont interdites.

Dépôt des dossiers

Toute demande d'autorisation d'urbanisme peut être déposée en ligne : déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager, certificats d'urbanisme...

Pour les professionnels de la construction, l'utilisation du guichet numérique est obligatoire.

Retrouvez le guichet de dépôt en ligne sur notre site internet, rubrique urbanisme.

Le dépôt en ligne facilite le travail du service urbanisme.

Pour les particuliers ne disposant pas de matériel informatique, le dépôt peut toujours être réalisé en version papier.

Alain Poislane,
Adjoint
à l'urbanisme



Une nouvelle organisation du temps méridien pendant les travaux de la future cantine

À partir de la rentrée scolaire, les travaux de construction de la future cantine municipale débuteront. Ce projet important permettra, à terme, d'offrir aux enfants un équipement moderne, fonctionnel et adapté aux besoins des élèves et des équipes.

Durant cette période de travaux, une organisation temporaire du temps méridien sera mise en place. Les

élèves des écoles Saint-Joseph (maternelle et élémentaire), Eugène Allanic et La Marelle seront transportés en car jusqu'à l'espace Le Maout pour y prendre leur déjeuner.

Les enfants bénéficieront également d'un temps de récréation et de détente, afin que cette pause du midi demeure un moment agréable de la journée.

L'ensemble des agents communaux restera pleinement mobilisé pour accompagner cette nouvelle organisation et veiller au bien-être, à la sécurité et au confort des enfants. Tout sera mis en œuvre pour que cette période de transition se déroule dans les meilleures conditions possibles, dans l'attente de l'ouverture de la future cantine.

Jérémy Sadoc
Responsable jeunesse

Coût du transport pendant la période de travaux

Organisation mise en place : 4 cars mobilisés chaque midi pour le transport des élèves vers l'espace Le Maout

Nombre d'élèves transportés :
Entre 390 et 420

Coût annuel pour la collectivité : 73 152 €



Les travaux de la future Unité Centrale de Production (UCP) sont désormais lancés et entrent dans leur phase de construction.

Cuisine centrale (UCP) : un chantier qui prend forme

La construction de la future Unité Centrale de Production (UCP), plus communément appelée cuisine centrale, se poursuit.

Ce projet structurant permettra à la commune de disposer d'un équipement moderne et performant pour la préparation des repas scolaires, répondant aux exigences actuelles en matière d'hygiène, de qualité alimentaire et de performance énergétique.

Présentée dans son intégralité dans le numéro 82 du magazine municipal, cette cuisine centrale permettra de préparer les repas destinés aux enfants des écoles publiques et privées de la commune, ainsi qu'aux agents municipaux, aux enseignants et au personnel ou aux agents du SDIS. Elle pourra également, de manière ponctuelle, bénéficier aux aînés de la commune. Cet équipement offrira par ailleurs au personnel de cuisine des conditions de travail modernes et adaptées.

Les premiers mois du chantier ont été consacrés à la préparation du site : traitement de la toiture amiantée et sécurisation des réseaux. Le chantier est ensuite entré en phase

active avec l'installation de la grue. Des aléas liés à la structure du sol ont nécessité des investigations et des travaux complémentaires afin de garantir la solidité de l'ouvrage.

Malgré ces ajustements, les travaux ont progressé à un bon rythme : dallage, élévation des murs, réalisation de la charpente puis du bardage extérieur ont marqué les principales étapes de construction.

Concernant le restaurant scolaire, le remplacement de la chaudière actuelle, devenue obsolète et énergivore, s'inscrit dans une première étape de transformation du site, avec l'installation d'un système de chauffage au bois granulés (alimentation par pellets), étudié avec le bureau d'études HAY dans une démarche d'énergie renouvelable et de maîtrise des coûts.

La municipalité assure un suivi régulier du chantier avec l'ensemble des intervenants. Cet investissement important contribuera durablement à améliorer les conditions de préparation des repas et la qualité du service public de restauration municipal.



Manuel Jouanny Ramey
Adjoint à l'enfance,
jeunesse et éducation



Ateliers pour les tout-petits

Depuis fin 2025, la commune propose des ateliers à destination des assistantes maternelles et des enfants de 0 à 3 ans animés par Delphine Petit.

Les vendredis matin durant les périodes scolaires au Pôle Enfance Jeunesse Education :

- Deux groupes de professionnels et enfants peuvent bénéficier de ce temps d'éveil (9h45-10h30 et 10h45-11h30) : motricité, manipulation, lecture animée, et jeu libre contribuent ainsi à l'éveil des plus petits.

Delphine Petit propose également des lectures animées et des temps de découverte autour du livre à la médiathèque les jeudis matin deux fois par mois :

- à 9h45 pour les enfants et professionnels de l'association Tom Pouce,
- à 10h15 pour les assistantes maternelles et enfants accueillis, professionnelles de la micro-crèche et enfants accueillis.

Par ailleurs, les assistantes maternelles disposent de lieux mis à disposition par la mairie pour des temps d'éveil aux enfants :

- Le lundi au PEJE de 9h30 à 10h30 ou de 10h30 à 11h30,
- Le mardi et le jeudi au Centre de loisirs de 9h à 10h30 ou de 10h30 à 12h,
- Le mercredi la halte-garderie Tom Pouce de 9h à 10h30 et de 10h30 à 12h.

Tous les ateliers sont proposés sur inscription auprès du PEJE ou de la médiathèque, selon le lieu d'animation. Les séances sont limitées à 14 enfants.

À partir de septembre 2026, la Protection Maternelle Infantile du Centre Départemental de la Couronne Rennaise Nord-Ouest en partenariat avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire de L'Hermitage proposera les ateliers « Papote et Gigote » de 10h30 à 11h30 au Pôle Enfance Jeunesse Education :

- Jeudi 3 septembre
- Mardi 10 novembre
- Mardi 6 octobre
- Mardi 8 décembre

« Papote et Gigote » accueillera les familles pour un moment d'échange convivial.

Venez poser vos questions du quotidien ou simplement discuter avec des professionnels de la PMI et de la MSP, dans un cadre détendu et chaleureux, pendant que vos enfants explorent, s'amuse et se sociabilisent tout en douceur.

Ces événements sont gratuits, sur inscription par téléphone au 02 22 93 67 50.



Dorothée
Le Bail Chevreau,
conseillère déléguée à
la petite enfance

01

1^{re} édition de
L'Hermi'Course
le 26 avril



COURSE

Chasse à l'œuf

05



ŒUF



MÉDIATHÈQUE

02

Animation à la
Médiathèque
avec la Compagnie
Blablabla et
Tralala



COMMEMORATION

06

Commémoration
du 8 mai

Animations Hermi
Jeunes au Parc du
Presbytère

03



JEUNES

Commémoration en
mémoire des victimes
de l'esclavage

07



MÉMOIRE



LINOGRAPHIE

04

Atelier de
linogravure
à la Médiathèque



ÉTÉ

08

Fête de l'été

Bourse aux vêtements de l'AIB

Si vous avez dans vos placards des vêtements que vous ne portez plus mais qui sont en bon état et non démodés, déposez-les à la prochaine bourse aux vêtements automne hiver ainsi que le matériel de puériculture dont vous n'avez plus l'utilité.

- **Dépôt** : jeudi 17 septembre de 14h à 18h ou le vendredi 18 septembre de 9h à 14h,
- **Vente** : vendredi 18 septembre de 18h à 20h et le samedi 19 septembre de 9h30 à 13h.

Les bénéfices obtenus pour l'année 2025 ont été remis à Kérélys pour apporter un peu de bien-être

aux résidents et aux écoles de Saint-Gilles car nous sommes une association intercommunale.

Venez nombreux déposer, acheter..., afin d'aider d'autres associations caritatives.

Claudine Ruelleux
06 87 68 28 68
aib.lhermitage.stgilles@gmail.com

CONTACT

Le HAC : un acteur engagé au service du sport et des associations

L'association du HAC à L'Hermitage accompagne aujourd'hui 12 sections sportives regroupant près de 1 300 adhérents. Véritable soutien pour les associations sportives qui la composent, le HAC intervient dans de nombreux domaines afin d'assurer un fonctionnement serein et durable de chaque section.

Le HAC assure notamment, auprès de Groupama, la couverture des lieux d'entraînement ainsi que la valeur des équipements et accessoires sportifs mis à disposition des adhérents. Cette démarche permet aux sections d'évoluer dans un cadre sécurisé et adapté à leurs activités.

Au-delà de l'aspect assurantiel, le HAC accompagne également les sections dans le suivi de leurs comptes bancaires et peut apporter son aide en cas de difficultés financières ou de déficit. Chaque année, l'association sollicite également la subvention municipale avant de la redistribuer de manière proportionnelle entre les différentes sections sportives.

Le HAC intervient aussi dans le domaine de la réglementation générale ainsi que dans le suivi administratif propre à chaque section. Son rôle

dépasse donc largement l'accompagnement sportif : il s'agit d'un véritable partenaire du quotidien pour l'ensemble des associations membres.

Toutes ces actions sont menées dans un esprit amical, sportif et solidaire, avec un objectif commun : défendre les intérêts de toutes les sections qui accordent leur confiance au HAC.

Toute nouvelle section sportive en création peut prendre contact avec l'association afin d'intégrer le HAC. Les membres du bureau, composé de 8 bénévoles engagés, seront heureux d'accueillir et d'accompagner de nouveaux projets sportifs.



Michel Hermant

Michel Hermant
06 32 56 86 19
michelhermant@sfr.fr

CONTACT



Le CC Rennes Métropole section L'Hermitage attend ses nouvelles recrues !

Cette année encore, le club recrute de futurs compétiteurs pour pratiquer le cyclo-cross à partir de septembre, ainsi que la route et le VTT.

Les catégories recherchées sont principalement U13, U15, U17, U19 et plus.

Les entraînements ont lieu le mercredi. Les U17 et U19 s'entraînent avec la section HAC Cyclos, tandis que les U13 s'entraînent à L'Hermitage et aux alentours.

Rejoignez le club et venez partager la passion du cyclisme dans une ambiance dynamique et conviviale !

Patrick Frin
06 38 35 88 66
patrick.frin@orange.fr

CONTACT

Association intercommunale : aide et soutien scolaire

Depuis de nombreuses années, une équipe de bénévoles accompagne des enfants du primaire et des collégiens à la salle Marcel Blot. Cette aide individuelle permet aux enfants de mieux appréhender les programmes scolaires, tout en développant leur autonomie et leur confiance en eux.

La saison 2025-2026 s'est bien terminée avec un nombre d'élèves accueillis de plus en plus important chaque année. Cette année, nous avons accueilli 35 élèves pour 16 bénévoles.. Cette progression, qui représente un triplement de l'activité en quatre ans, est rendue possible grâce à l'augmentation du temps d'accompagnement et à l'engagement des bénévoles.

Modalités d'accueil

Les inscriptions se font si possible en début d'année scolaire afin de donner toutes ses chances à l'enfant et de fidéliser la relation avec le bénévole.

Nous accueillons les enfants des deux écoles primaires de L'Hermitage et des collégiens de tout autre établissement : **la seule condition est d'habiter L'Hermitage.**

Cette aide demeure gratuite. Elle s'accompagne égale-

ment de moments d'échanges, de jeux et de convivialité tout au long de l'année.

Les aides ont lieu à la salle Marcel Blot. Les élèves de primaire sont accueillis le lundi et le mardi de 16h45 à 17h45, et les collégiens le lundi et le mardi de 18h à 19h. L'organisation peut s'adapter selon les besoins.

Appel à bénévoles

L'association est toujours à la recherche de nouvelles personnes souhaitant s'investir.

Nous avons besoin de 2 à 3 bénévoles supplémentaires pour accompagner les enfants le lundi ou le mardi à partir de 16h45, pour une durée d'1 à 2 heures maximum selon les disponibilités (hors vacances scolaires).

N'hésitez-pas à nous contacter : belle rentrée à tous !

Annie Derriennic
06 88 89 04 69
atslhermitage@laposte.net

CONTACT



81^e édition de la Fête du Parc à L'Hermitage

La prochaine Fête du Parc aura lieu le dimanche 20 septembre. Elle débutera par une messe à la grotte du Parc suivie du traditionnel repas sous chapiteau.

Comme les années précédentes, 350 personnes sont attendues pour partager un repas composé d'un apéritif, d'une entrée, d'un cochon grillé accompagné de sa farce et de ses légumes, d'un dessert et d'un café.

Après le repas, le groupe celtique « Kelc'h Al Lann » de Pont-Péan, composé de cinq musiciens et douze danseurs, ouvrira les animations de l'après-midi avec une première prestation sur le plancher prévu à cet effet. Venez danser avec les musiciens à cette occasion !

Puis viendra le moment d'apprécier les talents de l'artiste Rolimax à travers divers numéros : funambule, jongleur, dresseur de chien, diabolo et de nombreux exposants : métiers d'art et

autres seront également présents pour exposer leurs créations.

Petits et grands pourront profiter de diverses animations et jeux avec lots à gagner : palets, billard japonais, pêche à la ligne, promenade avec un âne...

Sur place, galettes-saucisses, crêpes et buvette couverte avec tables et chaises permettront à chacun de prolonger ce moment de convivialité.

Le Comité de la Fête du Parc remercie tous les partenaires pour leur aide financière, et la Municipalité pour son aide logistique.

Claude Demé
06 75 47 35 06
claude.deme@orange.fr

CONTACT



Régis Desnos
06 63 68 65 92
hacbasket.35@gmail.com

CONTACT

Le HAC Basket lance sa nouvelle saison !

Le club de basket est prêt à relever de nouveaux défis pour cette saison qui s'annonce passionnante. Porté par un projet sportif ambitieux, le club poursuit son développement avec une volonté forte : permettre à chacun de progresser et de s'épanouir dans la pratique du basket-ball et multisport (enfant et sport adapté).

Pour accompagner cette dynamique, le club s'appuie sur une équipe d'éducateurs diplômés, compétents et investis, qui mettent leur expérience au service de la formation et de l'encadrement des joueurs. Eddy et Daniel assureront un apprentissage de qualité dans un environnement à la fois exigeant et convivial.

Le bureau, composé d'une équipe de bénévoles motivés et dynamiques, prépare activement cette nouvelle saison afin d'offrir les meilleures conditions possibles à l'ensemble des licenciés. Mais pour poursuivre son développement, le club recherche également de nouveaux bénévoles prêts à s'investir ponctuellement ou régulièrement dans la vie associative.

Que vous soyez joueur débutant, confirmé, parent, supporter ou futur bénévole, le HAC Basket vous ouvre ses portes. Rejoignez l'aventure et participez à la belle dynamique d'un club tourné vers l'avenir !



Découvrez le club de country !

Le club de country Westline Dancers 35 propose des cours adaptés à différents niveaux : débutants, novices et intermédiaires.

Les cours ont lieu à la salle Le Vivier. Le lundi, les niveaux novices et intermédiaires se retrouvent de 19h30 à 21h. Le mercredi, les cours sont organisés de la manière suivante : les débutants de 18h30 à 19h30, puis les novices de 19h30 à 21h.

Les inscriptions sont possibles lors du forum des associations ou à la rentrée, les lundi 14 et mercredi 16 septembre.

N'hésitez pas à venir découvrir la country dans une ambiance conviviale !

Patrick Perrigault
06 82 69 37 11
perrigaultpatric35@gmail.com

CONTACT

Rejoignez le HAC Fitness !

Vous souhaitez reprendre une activité physique, améliorer votre condition physique ou simplement partager un moment convivial dans une ambiance chaleureuse ? Le HAC Fitness vous accueille tout au long de l'année !



Le mardi avec Léandre

- Fit mix : une séance complète et dynamique mêlant renforcement musculaire et cardio,
- Cardio training confirmé : pour celles et ceux qui souhaitent se dépasser et progresser,
- Cardio training débutant : idéal pour tester un sport varié qui boostera votre cardio.

Rozenn Gernigon
06 67 08 66 34
zumbadrine@gmail.com

CONTACT



Le jeudi avec Leyla

- Pilates : renforcez vos muscles profonds, améliorez votre posture et votre souplesse.
- Yoga : prenez soin de votre corps et de votre esprit grâce à des séances accessibles à tous.

Au HAC Fitness, pas besoin d'être un grand sportif pour commencer. Il suffit d'avoir envie de prendre soin de soi, de bouger et de partager un moment convivial pour plus d'énergie, plus de forme et plus de bien-être !

Et si cette année, vous faisiez quelque chose pour vous ? Bougez, respirez, progressez... rejoignez-nous !

Découvrez la pratique du Vovinam Viet Vodao !

Nous avons le plaisir de vous convier à découvrir le Vovinam Viet Vodao au Dojo.

Dès le mercredi 2 septembre, les maîtres et enseignants vous ouvriront leurs portes pour un premier cours d'initiation. Ce moment sera l'occasion de découvrir notre art martial, de partager l'esprit du club et de vous familiariser avec les valeurs du Vovinam.

Notre engagement est celui de transmettre un enseignement rigoureux et adapté, fidèle à la philosophie de Maître Nguyễn Lộc, fondateur du Vovinam Viet Vodao.

Que vous soyez débutant ou confirmé, notre pédagogie s'ajuste à votre âge, votre condition physique et votre niveau, dans une ambiance bienveillante, sportive et conviviale.

Les cours enfants (7 à 13 ans) ont lieu le mercredi de 17h à 18h30 et le samedi de 9h30 à



11h. Les cours adultes (à partir de 14 ans) sont proposés le lundi et le mercredi de 19h à 21h ainsi que le samedi de 11h à 12h30. Les inscriptions sont possibles en continu tout au long de la saison sportive. Nous serons ravis de vous accueillir parmi nous !

Rolland Racoteau
06 21 30 53 32 ou 06 79 98 65 14
contact.hacvovinam@gmail.com
<http://hacvovinam.e-monsite.com>

CONTACT

Les actions de l'association Hermitage Entraide et Solidarité

En lien avec le CCAS et la municipalité, notre association accompagne les familles en difficulté à L'Hermitage par une aide alimentaire, matérielle et morale.

Nous assurons une distribution mensuelle de denrées alimentaires et de produits d'hygiène en collaboration avec La Banque Alimentaire de Rennes et Super U L'Hermitage. En moyenne 16 tonnes sont distribuées chaque année à environ 85 familles. Nous participons à la collecte annuelle de la Banque Alimentaire en novembre. Nous apportons également une aide ponctuelle (aide aux vacances pour les enfants, colis de Noël) et morale (échanges lors

des distributions) aux familles.

En 2026, pour récolter des fonds, nous avons participé :

- Au vide-grenier de L'Hermitage et avons organisé une vente à notre local situé rue de Mordelles,
- À des ventes de livres avec la Médiathèque et le Conseil Municipal des Jeunes,
- À L'Hermi'Course organisé par les jeunes de la commune.

Nous remercions l'ensemble des organisateurs, bénévoles et donateurs.



Ces actions reposent sur l'implication de bénévoles pour la logistique, les distributions et les ventes lors des vide-greniers. Si vous souhaitez vous impliquer, n'hésitez pas à nous rejoindre. Toute aide sera la bienvenue.

Régine Delourme
hermitageentraidesolidarite
@laposte.net

CONTACT



Du producteur à votre assiette : et si vous rejoigniez l'AMAP ?

Manger sain, local, tout en soutenant l'agriculture de notre région, ça vous dit ? C'est précisément ce que propose l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) de notre commune. Que vous soyez déjà un adepte du circuit court ou simplement curieux de changer vos habitudes, l'AMAP vous ouvre grand ses portes.

Qu'est-ce qu'une AMAP ?

Le principe est simple et transparent : un partenariat éthique lie les consommateurs (les Amapiens) à des producteurs locaux. Concrètement, vous vous engagez à l'avance pour une saison de paniers de légumes, de pains, de galettes, d'œufs... (au choix).

Le triple impact positif :

- Pour vous : des produits ultra-frais, de saison et bio. Vous redécouvrez le vrai goût des aliments,
- Pour le producteur : une avance de trésorerie et la garantie de vendre sa récolte à un prix juste,
- Pour la planète : zéro intermédiaire, un bilan carbone réduit au minimum et des emballages quasi inexistants.

Rejoindre l'AMAP, ce n'est pas juste faire ses courses. C'est un moment de convivialité ! Chaque semaine, lors de la distribution, on échange des recettes, on papote avec ses voisins et on crée du lien. C'est une

alternative humaine et solidaire pour consommer autrement.

Comment sauter le pas ?

Les inscriptions pour la nouvelle saison sont ouvertes ! Que vous soyez solo, en couple ou en famille, nous proposons différents formats de paniers adaptés à vos besoins.

Envie d'en savoir plus ? Venez nous rencontrer lors de nos distributions, le jeudi soir à la Commanderie, entre 18h30 et 19h15, ou bien contactez-nous !

CONTACT

Pauline Servasier
06 52 96 26 55



Une gouvernance renouvelée

Après 18 années à la gouvernance de l'Office des Sports dont 12 en qualité de président, **Hervé Penhouët quitte la présidence de l'Office des Sports des Communes de l'Ouest Rennais (OSCOR), laissant place à Dominique Jaumard, nouvellement élu président de cette instance.**

Pour mener à bien les projets de l'association et poursuivre les actions engagées sur le territoire, un nouveau bureau a été constitué :

Dominique Jaumard : président, Philippe Jouet : trésorier, Pascale Cohan : trésorière adjointe, Nathalie Jouet : secrétaire, Arnaud François : secrétaire adjoint.

Autour de ce bureau, plusieurs commissions rythmeront la dynamique et le développement de l'OSCOR sur le territoire :

Commission vie sportive : Pascal Bremond et Jacques Benzerara, commission formation : Gwénaëlle Bouget, commission communication : Yann Thomas.

Avec cette équipe renouvelée, l'OSCOR qui s'étend sur 9 communes (Cintré, Le Rheu, Vezin-Le-Coquet, La Chapelle-Thouarault, L'Hermitage, Mordelles, Le Verger, Chavagne et Saint Gilles) entend poursuivre la dynamique sportive implantée sur le territoire à travers ses nombreuses actions : stages sportifs, fun sport, sport santé, handisport, formations, soirées thématiques... Une offre sportive qui permet à tout public et tout âge d'encourager une pratique sportive.

En 2026, l'OSCOR vous donne rendez-vous le 10 octobre à La Chapelle-Thouarault pour la 34^e édition de Tout l'Office Court. Cette course sportive, destinée aux élèves de CM1 et de CM2 scolarisés sur le territoire, sera un moment de sport, de partage et de bonne humeur.

Nous vous attendons nombreux pour encourager nos jeunes coureurs !

Dominique Jaumard
contact@oscor.fr

CONTACT

OA35 : nouvelle saison, nouvelle dynamique

La saison 2026/2027 reprend pour l'OA35 et l'école d'athlétisme de L'Hermitage accueille les enfants de 7 à 11 ans (nés entre 2016 et 2020) au terrain B ou dans la salle Comaneci.

Durant la saison 2025/2026, l'école d'athlétisme de L'Hermitage a comptabilisé 24 enfants dont 14 Hermitageois. Au total, 18 Hermitageois étaient inscrits au club.

Parmi eux, Victor Sonet, 14 ans, s'est particulièrement illustré en devenant

champion départemental et vice-champion de Bretagne sur le 3 000 m marche minimes. Ses performances sur le 2 000 m et 3 000 m sont très prometteuses.

Licencié au club de l'Ouest Athlétisme 35 depuis 2022 et s'entraînant sur l'aire intercommunale d'athlétisme de Le Rheu, il a débuté sa pratique au sein de l'école d'athlétisme.

Intéressé par cette nouvelle saison ? Il est possible d'effectuer



06 13 81 64 55
ouestathle35@gmail.com
www.aa35.org

CONTACT



Des temps forts à Tom Pouce

Tom Pouce est une petite crèche parentale associative ouverte à tous les enfants de 2 mois et demi à 3 ans, résidant en priorité à L'Hermitage et à la Chapelle-Thouarault. Elle se situe au 3 place de la Mairie.

Les enfants sont accompagnés au quotidien par une équipe pluridisciplinaire ainsi que les parents bénévoles de l'association.

Depuis de nombreuses années, les enfants accueillis bénéficient d'activités animées par divers intervenants extérieurs :

- Laurent, le musicien, rencontre les petits et les grands pour un moment de chansons, danses, manipulations d'instruments divers.
- Claire, l'interprète langue des signes, anime des ateliers autour de comptines, de livres, de marionnettes, des gestes du quotidien.

02 99 78 67 03
tompouce35590@gmail.com
www.tompouce35590.fr

CONTACT



René Juet
02 99 78 60 52
unc.lhermitage@gmail.com

CONTACT

Un 8 mai plein d'émotion à L'Hermitage

La cérémonie s'est tenue en présence de M. le Maire, du capitaine de la brigade de gendarmerie de Pacé, du Conseil municipal des jeunes, des sapeurs-pompiers, actifs et retraités, d'une délégation de la Préparation militaire marine de Rennes, de la Protection civile, des adhérents de l'UNC et de nombreux Hermitageois.

La montée des couleurs s'est déroulée sous le commandement de l'adjudant Julien Wuller, chef du centre de secours, accompagnée de deux musiciens.

Sous les ordres du général (2s) Alexandre Korsakoff, M. Marcel Georges, a été fait chevalier de la

Légion d'honneur. Marcel est appelé en septembre 1957 pour faire son service militaire. En janvier 1958, il est affecté à la musique du 41^e RI à Rennes. Désigné pour l'Afrique du Nord, au titre du 2^e RIC, il embarque à Marseille le 16 novembre 1958 et rejoint Akbou où se trouve la CCS de son régiment. Il y poursuit son service comme clairon.

Le 16 août 1959, lors d'une opération, il est blessé à la main droite par balle et évacué par hélicoptère.

Cité à l'ordre de la Brigade, il reçoit la Croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze. Sa citation salue un "Très bon grenadier-voltigeur, ardent et courageux. Au cours d'une opération réalisée dans la région de Bou Hamza,

il a découvert une cache occupée par un rebelle armé ; quoique blessé par celui-ci, sa capture fut permise.

De retour d'Algérie le 29 décembre 1959, il reçoit la Médaille militaire par décret du 9 novembre 2015, puis est nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret présidentiel du 10 novembre 2025.

Membre de l'UNC depuis 1970, il en fut porte-drapeau, membre du conseil d'administration et clairon de la fanfare.

Après les discours du président de l'UNC et de M. le Maire, le dépôt de gerbe et la Marseillaise chantée par l'ensemble des participants ont clôturé la cérémonie.

09

Calendrier des manifestations de septembre à décembre 2026

SEPTEMBRE

- 5** : Forum des associations, espace Le Vivier et Marcel Blot
- 6** : Balade gourmande «comité des fêtes»
- 17 au 21** : Bourse aux vêtements, espace Le Vivier, AIB
- 20** : 81^e édition de la Fête du Parc, comité fête du Parc
- 30 au 7** : Semaine de l'environnement

10

OCTOBRE

- 9** : APPEL : repas des familles, espace Le Vivier
- 10** : Octobre Rose
- 10** : Accueil des nouveaux arrivants
- 11** : Fest-deiz, Les Beluettes, salle Le Vivier

11

NOVEMBRE

- 5** : Rencontre de belote, relais de l'amitié, espace Le Vivier
- 8** : Fest-deiz, les beluettes, espace Le Vivier
- Du 11 au 14** : Exposition de l'UNC sur le conflit 14-18
- 11** : Cérémonie du 11 novembre
- 14** : Soirée cabaret, comité des fêtes, espace Le Vivier
- 15** : Braderie de l'APE écoles publiques, espace Le Vivier
- 21** : Soirée festive, HAC cyclos, espace Le Vivier
- 22** : Foire aux vinyles, comité des fêtes, espace Le Vivier
- 28** : Sainte Barbe des pompiers, espace Le Vivier

12

DÉCEMBRE

- 4** : Soirée illuminations de Noël, conseil municipal des jeunes
- 5 et 6** : Téléthon
- 18** : Repas de Noël, relais de l'amitié
- 12** : Arbre de Noël, APE écoles publiques
- 13** : Arbre de Noël, APEL école Saint Joseph